

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 21 MARS 2023

Nombre de membres

en exercice	38
présents	20
absents ayant donné pouvoir ou procuration	8
Absents	10
Votants	28
Pour	28
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

14 mars 2023

Date d'affichage

22 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un mars, à dix-huit heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI.

Présents: Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Marie MONTI FOUILLERON, Ange PIERI, Marie Toussainte SISTI, Xavier LUCIANI, Dominique FRATICELLI, Ghjuvan Santu LE MAO, François MARTINETTI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Agnulina ANDREANI, Esteban SALDANA, Philippe VITTORI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI, Jean Marc PINELLI, Georges MORACCHINI, Stella MORACCHINI.

Suppléés :

Absents ayants donné pouvoir : Michel GALINIER à Jean Marc PINELLI, François BENEDETTI à Esteban SALDANA, Marion PAOLINI à Marie MONTI FOUILLERON, Muriele ELEGANTINI à Anne Marie CHIODI, Jean Jacques FRATICELLI à Christian PAOLI, Sébastien GUIDICELLI à André ROCCHI, Dominique VILLARD ANGELI à Ghjuvan Santu LE MAO, Philippe SUSINI à Francis GIUDICI.

Absents : Marie Félicia CRISTOFARI, Antoine OTTAVI, Don Marc ALBERTINI, Jacques BARTOLI, Jean Noël GUIDICI, Lisa FRANCISCI, Jean Noël PROFIZI, Marlène GUIDICELLI, Josette FERRARRI, Philippe GIOVANNI.

Secrétaire de séance : Georges MORACCHINI.

Délibération n°1423 Objet : Engagement du territoire pour le prochain programme Leader 2023-2027.

Après une première expérience d'animation du programme Leader (2014-2023), la communauté de communes du Fium'Orbu Castellu souhaite candidater à la prochaine programmation 2023-2027.

Avec presque 3 millions d'euros d'aide publique mobilisée pour la Corse Orientale et la mise en place d'un réseau d'Ecotourisme actif, le programme Leader a montré tout son intérêt pour le développement des territoires ruraux. Les difficultés rencontrées dans la gestion collective et l'instruction des dossiers devront être dépassées pour optimiser la prochaine programmation.

La communauté de communes Fium'Orbu Castellu candidate seule à cet appel à manifestation d'intérêt, en concertation avec la communauté de communes de l'Oriente, collectivité partenaire sur la programmation en cours 2014-2023. En effet, l'expérience du Leader 2014-2023 a montré les difficultés à travailler de concert sur des territoires aux limites administratives et portage politique différents.

La première étape consiste à répondre à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la collectivité de Corse pour pré-sélectionner les territoires qui pourront ensuite déposer une candidature complète.

En première intention, la stratégie envisagée porte sur la résilience territoriale ou comment permettre au territoire de se réinventer pour garantir la sécurité et le bien-être de ses habitants dans un monde désormais caractérisé par un climat instable et des ressources contraintes. Dans un second temps, si le territoire est pré-sélectionné, il s'agira de travailler collectivement à la stratégie et sa déclinaison opérationnelle : la question de la résilience alimentaire, de la décarbonation du territoire par la mobilité bas carbone et la production d'énergies renouvelable seront au cœur de la réflexion.

Ainsi, le **conseil communautaire** :

- **Valide** l'engagement de la communauté de communes à candidater à l'Appel à manifestation d'intérêt puis à l'appel à projet Leader 2023-2027
- **Autorise** M. Francis GIUDICI, Président de la communauté de communes Fium'Orbu Castellu et M. Don-Marc ALBERTINI, président du GAL actuel à préparer la candidature et signer tout document relatif à ce projet.

**Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le Président, Francis GIUDICI**

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

Le Président Francis GIUDICI